

Égypte et Tunisie : des révolutions paysannes ?

par Quentin Deforge

Quel fut le rôle des zones rurales dans les soulèvements de 2011 dans les pays arabes ? En articulant économie politique et géographie sociale, Habib Ayeb et Ray Bush proposent une analyse engagée du paradigme de la « sécurité alimentaire ».

À propos de : Habib Ayeb et Ray Bush, *Food insecurity and Revolution in the Middle East and North Africa*, 216 p.

Dans *Food insecurity and Revolution in the Middle East and North Africa*, Habib Ayeb et Ray Bush proposent un contre-récit des soulèvements de 2011, qu'ils veulent opposer à celui, dominant, des « Printemps arabes » et des « Révolutions de jasmin », centré sur les classes moyennes urbaines éduquées, qu'ils considèrent « orientaliste, eurocentrique et néocolonial » (p. 53). Ils analysent pour cela l'intégration des secteurs agricoles du *Sud global* à l'économie mondiale, fondée sur le paradigme de la « sécurité alimentaire ». Celui-ci privilégie la spécialisation des productions, et donc l'approvisionnement sur les marchés internationaux, qui accroît la vulnérabilité de pays comme l'Égypte et la Tunisie face aux fluctuations économiques. La région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord importe ainsi plus de la moitié de sa consommation de céréales. Cette situation est le résultat, depuis la colonisation, d'une succession de politiques agraires qui ont dépossédé les paysans de leurs terres et de leurs capacités à produire des cultures destinées aux populations des zones rurales. Ces politiques ont ainsi rendu incertain l'accès à la nourriture de ces populations, et

ont établi des conditions économiques et sociales propices à des formes de résistances et de soulèvements, et ce déjà bien avant 2011.

Les origines agraires des révolutions

En combinant les apports de la géographie sociale et de l'économie politique, les auteurs s'intéressent à la « périphérie de la périphérie », c'est-à-dire aux zones rurales marginalisées d'Égypte et de Tunisie, pour explorer les origines des révolutions. Se référant en particulier aux travaux de Samir Amin, disparu en 2018¹, les deux auteurs se placent dans l'analyse du « capitalisme périphérique », fondée sur l'idée que les dynamiques d'accumulation du capital dans le *Sud global* sont dépendantes de celles du Nord. Ils intègrent ainsi tout à la fois une analyse globale de la marginalisation du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord dans l'économie mondiale, à celle plus localisée des petits paysans tunisiens et égyptiens vis-à-vis des « centres » que sont les villes en Égypte, et Tunis et la région du Sahel en Tunisie. C'est sur ce point que leur contribution est particulièrement stimulante pour penser la combinaison de dynamiques locales ou nationales, et des politiques économiques menées à l'échelle transnationale. Ils montrent ainsi que « l'agriculture égyptienne et tunisienne a été structurée par les interactions entre régimes alimentaires mondiaux et systèmes agricoles locaux » (p. 1).

La thèse qu'ils proposent est celle des origines agraires des changements de régime : dépossédés successivement par l'exploitation coloniale, par les politiques de modernisation, puis par le tournant néolibéral et les politiques d'ajustement structurel, les petits paysans égyptiens et tunisiens ont été à la racine des soulèvements de 2011. Les lecteurs et lectrices ne trouveront cependant que très peu d'éléments quant au déroulé des révolutions elles-mêmes. Ce travail s'appuie en effet sur des sources secondaires, notamment des documents légaux et administratifs relatifs aux différentes périodes étudiées, ainsi que sur un riche matériel statistique issu d'organisations internationales, qu'ils transposent dans des cartes pour articuler leur démonstration autour du concept de « classe socio-spatiale ». L'ensemble permet ainsi aux auteurs de contester un récit dominant centré sur les classes moyennes urbaines

¹ Voir notamment : « Le combat intellectuel et politique de Samir Amin », Demba Moussa Dembélé, février 2020 : <https://blog.mondediplo.net/le-combat-intellectuel-et-politique-de-samir-amin>

au détriment des zones rurales, qui ont pourtant effectivement été le point de départ géographique des soulèvements.

Habib Ayeb et Ray Bush font néanmoins le lien avec l'événement en lui-même en réinscrivant par exemple la trajectoire de Mohamed Bouazizi – central dans le récit des « Printemps arabes » – dans leurs analyses de longue durée. Le retour sur cette trajectoire déséquilibre quelque peu le propos du côté tunisien, et apparaît en décalage avec le cadre théorique général, mais s'avère efficace pour assurer la démonstration d'ensemble. Contrairement au récit dominant, celui qui s'est immolé le 17 décembre 2010 n'est en effet pas réductible à un « vendeur de légumes » humilié par la police². Les auteurs montrent qu'en juin et juillet de la même année, Mohamed Bouazizi avait manifesté avec des paysans devant le siège du gouvernorat de Sidi Bouzid, formulant des revendications relatives à l'accès à l'eau, au prix très élevé des intrants, et surtout au surendettement des exploitations, notamment vis-à-vis de la Banque Nationale d'agriculture. Car comme une vingtaine d'autres, sa famille, surendettée, avait perdu la ferme dans laquelle il avait lui-même longtemps travaillé. Pour les auteurs, le suicide de cet ouvrier agricole, symbole des soulèvements, est « le produit d'une longue accumulation de privations, d'exclusion, d'humiliations et de dépossessions, ainsi que de résistance » (p. 55).

Des politiques coloniales aux politiques de « modernisation »

En Égypte, « les tentatives pour contrôler les *fellahin* et la terre sur laquelle ils travaillent ont été une caractéristique persistante de l'économie politique du pays depuis avant le XIXe siècle » (p. 16). C'est à partir des années 1750 qu'un contrôle étroit est établi sur les zones rurales par les élites locales, afin de capter une part des importants revenus générés pour l'Empire ottoman. À partir de la colonisation britannique, ce processus d'aliénation répond aux besoins des pays occidentaux caractéristiques du « premier régime alimentaire mondial des années 1870 à 1914 » (p.

² Mathilde Fautras est l'auteurice d'une thèse en géographie soutenue à l'Université Paris 10 en 2016 : « La terre entre racines, épargnes et spéculations : appropriations foncières et recompositions de l'espace rural de Regueb (Tunisie) ». Elle avait publié en 2014 un article « Mohamed Bouazizi, l'ouvrier agricole : Relire la « révolution » depuis les campagnes tunisiennes, disponible sur le lien suivant : <https://www.jadaliyya.com/Details/30986/Mohamed-Bouazizi,-l%60ouvrier-agricole--Relire-la--r%C3%A9volution--depuis-les-campagnes-tunisiennes>

18) : une spécialisation des productions agricoles au Sud, en particulier pour le coton et la canne à sucre. Se constitue alors une économie d'exportation fondée sur la « marchandisation de la terre et du travail » (p. 19), malgré les résistances locales des paysans.

Quand Gamal Abdel Nasser prend le pouvoir en 1952, les terres sont concentrées aux mains de quelques milliers de grands propriétaires, auxquels les paysans sont liés par des contrats de location ou de crédit-bail³. Le nouveau dirigeant égyptien met alors rapidement en place une réforme agraire. Celle-ci vise à affaiblir politiquement et économiquement ces propriétaires en prenant le contrôle d'une grande part de leur terre, à mobiliser le capital issu de l'agriculture pour faire émerger un secteur industriel, et à établir une base politique et électorale en redistribuant les terres confisquées aux petits paysans (p. 129). Sont également actés une limitation des terres détenues, un blocage des loyers des paysans et une conversion des crédit-bail en contrats à durée indéterminée. Si Habib Ayeub et Ray Bush estiment que ces mesures ont réduit les inégalités, leurs résultats sont néanmoins mitigés. Elles n'ont pas transformé la répartition des capitaux dans le secteur agricole, mais ont soumis les plus petits paysans à un cadre étatiste rigide, notamment par un système de coopératives.

En Tunisie, le secteur agricole entre en crise à partir de 1815, à la fois pour des raisons climatiques et sanitaires et parce que les états européens étendent leur contrôle, notamment en imposant le prix d'achat de l'huile d'olive. Le Bey de Tunis – qui gouverne au nom de l'Empire ottoman – réagit par l'extension des taxes, en particulier sur les producteurs ruraux, entraînant une réduction considérable des terres cultivées au cours du XIXe siècle, et un déficit public très important. La pression fiscale s'accroît alors encore sur les paysans, et l'endettement public sert de prétexte à la colonisation française en 1881. Celle-ci entraîne une transformation profonde de l'organisation des terres agricoles par la mise en place du cadastre, qui a un « impact dramatique sur les relations de production, notamment par l'appropriation des terres les plus productives au bénéfice des colons européens et français » (p. 22). Comme en Égypte, le secteur agricole est orienté vers l'exportation, par la spécialisation de la production sur l'huile d'olive, le raisin et le vin, ainsi que les céréales – principalement le blé, dont la demande est grande sur le marché français.

3 Sur la question de l'institution du droit de propriété, les auteurs s'inscrivent dans la lignée des travaux de Timothy Mitchell, en particulier Mitchell, Timothy. *Rule of Experts: Egypt, Techno-Politics, Modernity*. Berkeley: University of California Press, 2002.

À l'indépendance, Habib Bourguiba met en place une politique agraire poursuivant trois objectifs : montrer un intérêt pour les régions rurales, augmenter les ressources de l'État, et « encourager le développement d'un capitalisme agricole » (p. 103). Le gouvernement nationalise les terres occupées par les colons sans pour autant les rendre aux paysans, aboutissant à un « transfert de propriété vers les gros propriétaires et le secteur public ou coopératif » (p. 104). La deuxième phase de réformes, que Habib Ayeub et Ray Bush considèrent comme catastrophique pour les petits paysans, consiste à partir des années 1960 à collectiviser leurs terres en les rassemblant dans des « Unités de production coopératives », afin d'accélérer la mécanisation et la modernisation. Cette réforme « socialiste » ne cible que les petits agriculteurs, qui sont alors assujettis aux fonctionnaires d'État. Les auteurs affirment que les paysans tunisiens ont vécu cette période comme « une forme de spoliation et de dépossession, à tel point que cela a rapidement résulté en un processus d'appauvrissement généralisé » (p. 106). L'arrêt de cette politique en 1969 leur est tout aussi défavorable : ayant vendu leurs outils et leurs animaux, les petits paysans s'endettent auprès des gros propriétaires.

L'agriculture rurale prise dans l'économie mondiale

C'est la richesse de cette histoire comparée entre Égypte et Tunisie qui permet de comprendre avec précision la façon dont les systèmes agricoles sont transformés avec le tournant néolibéral. L'ouverture aux investisseurs opérée par Anwar Sadat, et la croissance des revenus issus notamment du pétrole, du canal de Suez et du tourisme, rendent l'Égypte largement dépendante des marchés mondiaux dans les années 1970, au détriment du développement de capacités productives. La faible productivité dans le secteur agricole amène alors les élites gouvernementales et les institutions financières internationales à mettre en place d'importantes réformes. En 1987, un programme est financé par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, visant à libéraliser les importations et les exportations agricoles, à privatiser les entreprises agricoles détenues par l'État, et à transformer la banque agricole nationale en banque commerciale. Enfin, en 1992 une loi revient sur les modalités légales qui en 1952 avaient garanti la sécurité des petits paysans vis-à-vis de leur terre. Cette « contre-réforme » entraîne en 1997 la perte de leurs droits par plus de 800 000 paysans, et accroît considérablement la concentration des terres.

En Tunisie, c'est au début des années 1980 que le gouvernement cherche à réduire le déficit budgétaire face à la baisse du prix du pétrole et à l'augmentation des produits alimentaires importés. Un premier programme de réformes est adopté en décembre 1983, qui libéralise les prix des produits de base et arrête de les subventionner, menant aux « émeutes du pain » de 1984. Un autre programme est mis en place en 1986, comprenant notamment un volet qui vise à libéraliser le secteur agricole afin d'équilibrer la balance commerciale, à baisser le coût du travail et à stimuler l'investissement privé. Pour cela, les mesures prises, en lien avec les institutions financières internationales, sont de réduire les subventions agricoles, de privatiser les fermes étatiques et les réseaux de distribution, ou encore de réorganiser les systèmes de crédit aux agriculteurs. Le pays rejoint par ailleurs les négociations du GATT (*General Agreement on Tariffs and Trade*).

L'objectif de ce travail est de montrer en quoi ces réformes s'articulent étroitement au paradigme de la « sécurité alimentaire ». La FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture), et les institutions financières internationales « concentrent leur travail sur la sécurité alimentaire comme capacité des pays à acheter de la nourriture sur les marchés mondiaux » (p. 79). Les injonctions à la libéralisation visent en effet à spécialiser la production selon les avantages comparatifs des pays, de façon à ce que leurs revenus soient suffisants pour pouvoir acheter les autres denrées alimentaires dont ils ont besoin : « même le pays le plus pauvre est encouragé à augmenter ses revenus du commerce pour acheter de la nourriture sur les marchés internationaux et promouvoir son avantage comparatif » (p. 79). L'ouvrage montre alors que c'est précisément cette modalité d'intégration dans l'économie mondiale qui rend les pays dépendants des marchés mondiaux : les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord importent « plus de 50 % de leur consommation de blé et de céréales » (p. 78), une situation qui a largement accentué leur vulnérabilité face à la crise alimentaire de 2008.

De la sécurité alimentaire à la souveraineté alimentaire

C'est seulement dans le dernier chapitre, posé en conclusion, que l'ensemble de ce récit vient servir un propos ouvertement militant, qui oppose au paradigme de la « sécurité alimentaire » celui de la « souveraineté alimentaire ». Ce dernier s'appuie sur sept principes établis par l'organisation *La Via Campesina* avec un objet principal : remettre les petits paysans au centre des systèmes agricoles et des régimes

alimentaires, en leur donnant plus d'autonomie et de contrôle sur la production et la consommation de nourriture⁴. Il s'agit donc de rompre ouvertement avec des systèmes agricoles tournés vers les marchés internationaux.

Food insecurity and Revolution in the Middle East and North Africa a donc la particularité d'être un ouvrage académique qui défend une position politique forte, tout en séparant bien les deux registres. Le cadre théorique du « capitalisme périphérique », combiné à deux études de cas particulièrement riches est largement convaincant. La mise au jour des processus de dépossession recentre à juste titre les débats sur les zones rurales quant aux soulèvements de 2011, tout en intégrant une importante dimension environnementale, en particulier en ce qui concerne les inégalités d'accès à l'eau.

Il faudra néanmoins faire appel à d'autres travaux, comme ceux de Lise Cornilleau par exemple, pour situer le plaidoyer conclusif des auteurs dans l'histoire de la construction et surtout de la contestation du paradigme de la « sécurité alimentaire », particulièrement vive depuis la crise alimentaire de 2008⁵. La lecture de l'ouvrage appelle également à des travaux qui, en se rapprochant par exemple de Karl Polanyi, viendraient interroger le rôle des politiques de libéralisation menées au niveau national dans la construction de marchés agricoles internationaux. Cette question des rapports entre états et marchés mériterait enfin d'être explorée en intégrant davantage à l'analyse le fonctionnement des caisses de compensation, ces organismes étatiques qui en Égypte et en Tunisie coordonnent l'approvisionnement en produits alimentaires de base et injectent des subventions pour les rendre disponibles à bas prix sur les marchés locaux⁶.

Publié dans lavedesidees.fr, le 25 septembre 2020.

4 Les deux auteurs poursuivent cet objectif au sein de l'Observatoire de la Souveraineté Alimentaire et de l'Environnement, basé à Tunis. Voir notamment <https://osae-marsad.org/> et <https://viacampesina.org/>

5 Lise Cornilleau est l'auteurice d'une thèse soutenue en 2019 à l'Université Paris-Est et intitulée « Gouverner la faim dans le monde ? Le paradigme de la sécurité alimentaire mondiale, ses instruments et ses critiques (1974-2014). Elle a notamment publié « Définir et gouverner les crises au sein du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (1974-2008) ». *Critique internationale* n° 85, no 4, 2019: 23-41.

6 Sur les caisses de compensation et les subventions alimentaires, voir notamment « Une vie devenue hors de prix », <https://www.monde-diplomatique.fr/2018/03/DAUM/58437>